

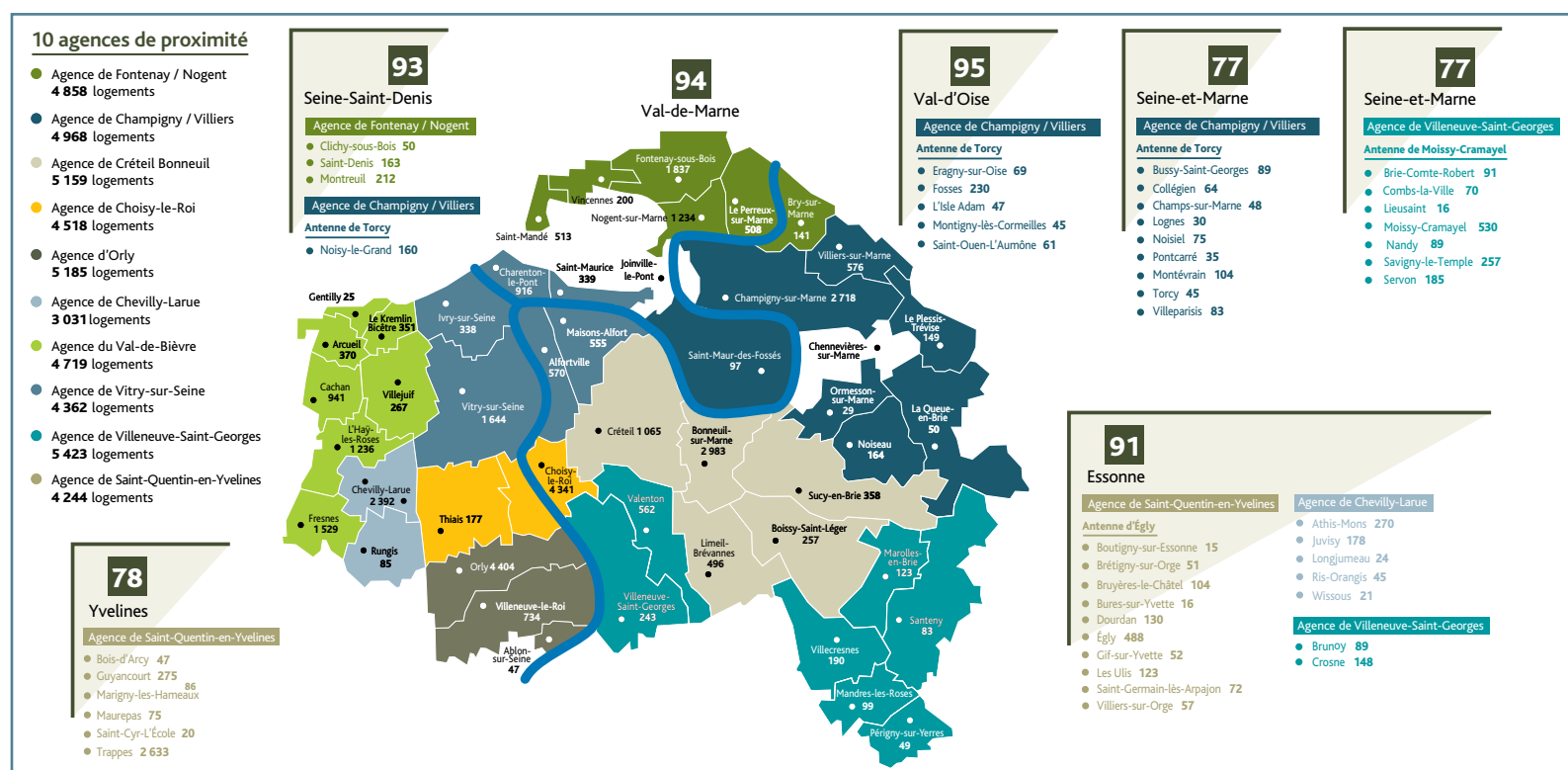
# Votre résidence

N°73 : FÉVRIER 2021

WWW.GROUPEVALOPHIS.FR



## RÉORGANISATION DU PATRIMOINE : VÉRIFIEZ SI VOUS AVEZ CHANGÉ D'AGENCE



### ÉDITO



Chères résidentes, chers résidents,

L'année 2020 a bousculé nos relations sociales, transformé nos habitudes et, pour beaucoup d'entre nous, perturbé nos manières de travailler. À chaque étape de la crise sanitaire et économique, les équipes du groupe Valophis ont su garder le cap et remplir leurs missions de service public : maintenir une présence et une écoute auprès de vous dans des conditions de sécurité optimale, soutenir les personnes âgées et vulnérables et accompagner les ménages durement touchés par la crise.

Les bouleversements de l'année

2020 risquent de perdurer en 2021. Soyez certains que le groupe Valophis et l'ensemble de son personnel sauront à nouveau s'adapter pour relever les nouveaux défis qui nous attendent.

Le premier jour de l'année a vu se concrétiser la fusion entre Valophis et l'OPH de Villeneuve-Saint-Georges. Je souhaite la bienvenue aux 2 500 familles qui nous ont rejoints.

En ce début d'année également, le Département a renouvelé son soutien à notre office avec la signature du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) pour les six prochaines années. Ce contrat confirme nos ambitions mutuelles et nos engagements en faveur de l'amélioration de votre cadre de vie, le soutien à

nos activités de réhabilitation de logements et de construction aussi bien en locatif social qu'en accession sécurisée à la propriété pour favoriser les parcours résidentiels. Il confirme aussi la contribution de Valophis à la vie sociale et économique de nos territoires.

Je souhaitais partager avec vous ces bonnes nouvelles qui nous permettent de poursuivre nos actions pour vous satisfaire toujours plus au quotidien.



Abraham Johnson  
Président de Valophis



50 000  
C'EST LE NOMBRE  
DE LOGEMENTS  
QUE COMPTE  
DÉSORMAIS LE  
GROUPE VALOPHIS

DES NOUVELLES DE VALOPHIS



# RÉORGANISATION DU PATRIMOINE : PEUT-ÊTRE UN CHANGEMENT D'AGENCE POUR VOUS ?

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, le Groupe Valophis a fusionné avec l'Office HLM de Villeneuve-Saint-Georges et ses 2 500 logements. L'accueil des salariés de l'office et des nouvelles résidences au sein de Valophis a été l'occasion de revoir l'organisation de nos agences pour vous apporter encore plus de proximité et le meilleur niveau de qualité de service possible.

Par conséquent, certaines villes ont changé d'agence. La carte en page Une vous fournit un repère visuel. En complément, si votre ville se trouve dans le tableau ci-dessous, alors vous avez changé d'agence.

AGENCE DE RATTACHEMENT DEPUIS LE 1 <sup>ER</sup> JANVIER 2021	VILLES	AGENCE DE RATTACHEMENT DEPUIS LE 1 <sup>ER</sup> JANVIER 2021	VILLES
AGENCE DE CHAMPIGNY-SUR-MARNE ..... ANTENNE TORCY	BUSSY-SAINT-GEORGES	AGENCE DE ST-QUENTIN-EN-YVELINES ..... ANTENNE ÉGLY	BOUTIGNY-SUR-ESSONNE
	CHAMPS-SUR-MARNE		BRÉTIGNY-SUR-ORGE
	COLLÉGIEN		BRUYÈRES-LE-CHÂTEL
	ÉRAGNY-SUR-OISE		BURES-SUR-YVETTE
	FOSSES		DOURDAN
	L'ISLE-ADAM		ÉGLY
	LOGNES		GIF-SUR-YVETTE
	MONTÉVRAIN		LES ULIS
	MONTINGY-LES-CORMEILLES		SAINT-GERMAIN-LES-ARPAJON
	NOISIEL		VILLIERS-SUR-ORGE
	NOISY-LE-GRAND	AGENCE DE VILLENEUVE-SAINT-GEORGES	BRUNOY
	PONTCARRÉ		CROSNE
SAINT-OUEN-L'AUMÔNE	MANDRES-LES-ROSES		
TORCY	MAROLLES-EN-BRIE		
VILLEPARISIS	PÉRIGNY		
	SANTENY		
AGENCE DE CHEVILLY-LARUE	ATHIS-MONS	AGENCE DE VILLENEUVE-SAINTE-GEORGES ..... ANTENNE MOISSY-CRAMAYEL	VALENTON
	JUVISY		VILLECRESNES
	LONGJUMEAU		VILLENEUVE-SAINT-GEORGES
	RIS-ORANGIS		BRIE-COMTE-ROBERT
WISSOUS	COMBS-LA-VILLE		
	LIEUSAIN		
AGENCE DE FONTENAY-SOUS-BOIS	CLICHY	MOISSY-CRAMAYEL	NANDY
	MONTREUIL	SAVIGNY-LE-TEMPLE	SERVON
	SAINT-DENIS		

## VOUS AVEZ CHANGÉ D'AGENCE ? NE VOUS INQUIÉTEZ PAS !

En effet, le changement d'agence ne signifie pas forcément un changement de gardien, ni d'Espace Accueil Locataires. Vos interlocuteurs au quotidien n'ont probablement pas changé. Et de toute façon, vous pouvez toujours nous joindre par téléphone au 01 55 96 55 00 ou via l'Espace Locataires, accessible sur ordinateur, ou sur smartphone et tablette via l'application Valophis.

## EN PRATIQUE



### COVID-19 : TOUJOURS PRUDENT

En agence ou lors d'un rendez-vous à domicile, nous vous rappelons qu'il est impératif d'observer les gestes barrières comme le port du masque et la distanciation physique d'un mètre.

- Nous vous remercions également de limiter la présence à une personne à la fois dans la pièce.
- Nous mettons en place toutes les mesures pour que vos rendez-vous se réalisent dans les meilleures conditions de sécurité possibles.

## ZOOM SUR



### LES MOYENS DE RÉGLER VOTRE LOYER



#### Le prélèvement SEPA

C'est une autorisation permanente et gratuite de prélèvement du loyer sur votre compte bancaire. Vous pouvez à tout moment le suspendre sans aucun frais si vous avez un problème momentané pour régler votre loyer. 4 dates de prélèvement sont possibles : le 1<sup>er</sup>, le 6, le 12 ou le 18 de chaque mois selon conditions. Si vous optez pour ce mode de paiement, il vous suffit de fournir un RIB puis de signer le mandat de prélèvement remis par votre chargé de gestion locataires.

#### Le chèque

Votre chèque doit être établi à l'ordre de Valophis Habitat, Valophis Sarepa ou Valophis La Chaumière-Île-de-France (selon votre avis d'échéance). Vous devez le déposer chez votre gardien. N'oubliez pas d'inscrire votre numéro de contrat derrière (vous le trouverez sur votre avis d'échéance) au dos du chèque. N'oubliez pas de le signer.

#### La carte bancaire

Pour régler votre loyer, vous pouvez vous connecter sur votre Espace personnalisé, accessible sur notre site internet [www.groupevalophis.fr](http://www.groupevalophis.fr) ou sur votre smartphone via l'application Valophis.

#### Les espèces par Efficash

Vous devez vous rendre dans un bureau de Poste muni de votre dernier avis d'échéance pour utiliser le service Efficash. La Banque Postale vous facturera ce service 3,90 €.

Quel que soit votre mode de règlement, vous disposez de 3 jours pour régler votre loyer après la mise à disposition de votre avis d'échéance dématérialisé dans votre Espace locataire personnalisé, accessible par le site internet [www.groupevalophis.fr](http://www.groupevalophis.fr) ou l'application Valophis.

## EN BREF



### TROUBLES DE VOISINAGE : PARLEZ-EN À VOTRE VOISIN D'ABORD !

Les auteurs de troubles ne se rendent, souvent, pas compte qu'ils sont bruyants. Leur signaler les aidera peut-être à en prendre conscience. C'est une étape importante et cette démarche peut résoudre votre problème rapidement. Si vos tentatives d'explication auprès du voisin indélicat ont échoué, nous vous conseillons de collecter des preuves, des témoignages pour réaliser des mains courantes auprès des services de Police. Vous pouvez prévenir votre gardien. Il rappellera le règlement intérieur à votre voisin et si cela continue, Valophis vous invite à envoyer un courrier à votre chargé de gestion locataire.

### NE LAISSEZ PAS ENTRER LES PUNAISES DE LIT CHEZ VOUS



Les applications de vente d'objets et de vêtements d'occasion entre particuliers connaissent un fort développement. Et sont autant d'occasions de dénicher à prix imbattables, le vêtement ou le petit meuble qui vous manque. Nous attirons toutefois votre attention sur ces objets dont vous ne connaissez pas la provenance. Ils peuvent cacher des punaises qui pourront s'installer et se reproduire dans votre logement. Si malgré vos précautions, vous

repérez chez vous des punaises, vous devez prévenir sans attendre votre gardien qui fera intervenir une entreprise spécialisée. L'intervention est désormais incluse dans vos charges. Vous n'aurez rien à payer. Donc autant agir le plus rapidement possible.

### PASSAGE DES PRESTATAIRES : LAISSEZ VOTRE APPARTEMENT ACCESSIBLE

En cas de travaux ou de campagne de désinsectisation, vous êtes dans l'obligation de laisser le libre accès à votre logement (art. 3.2 du règlement intérieur de Valophis). Vous devez prendre vos dispositions pour être présent lors du passage du technicien ou laisser vos clés à un voisin si vous ne pouvez être présent.

### ATTENTION AUX DÉMARCHAGES FRAUDULEUX

Des entreprises vous proposent, par téléphone, par affichage ou en se présentant à votre domicile, des services qu'ils font payer au prix fort. En cas de doute, vous pouvez contacter la plateforme téléphonique ou votre gardien.

### UN SINISTRE ? PRÉVENEZ VITE VOTRE ASSURANCE !

Vous avez provoqué ou vous êtes victime d'un sinistre (inondation, incendie, ...)? D'abord, vous devez le régler. Votre gardien peut vous aider à trouver un réparateur qui pourra intervenir chez vous rapidement. Puis, vous devez



contacter votre assurance pour les tenir informés de la situation.

Ensuite, vous devez réaliser les démarches pour vous faire indemniser. Que l'origine du dégât soit localisée chez vous ou chez votre voisin, vous devez remplir un constat amiable avec les résidents concernés, ainsi que votre gardien. Transmettez sous 48h ce document qui détaille les circonstances et les dégâts à votre compagnie d'assurance qui déterminera les responsabilités.

### VOTRE GARDIEN ET LES RELANCES DE LOYER

Vous devez régler votre loyer dans les trois jours qui suivent la mise à disposition de votre avis d'échéance. Si votre paiement ne nous est par parvenu, le gardien peut vous relancer par courrier, par sms, par mail ou même de vive voix en se présentant à votre domicile ou lorsqu'il vous croise dans la résidence. Cette mission fait partie de son travail. Nous vous remercions de rester courtois avec lui.



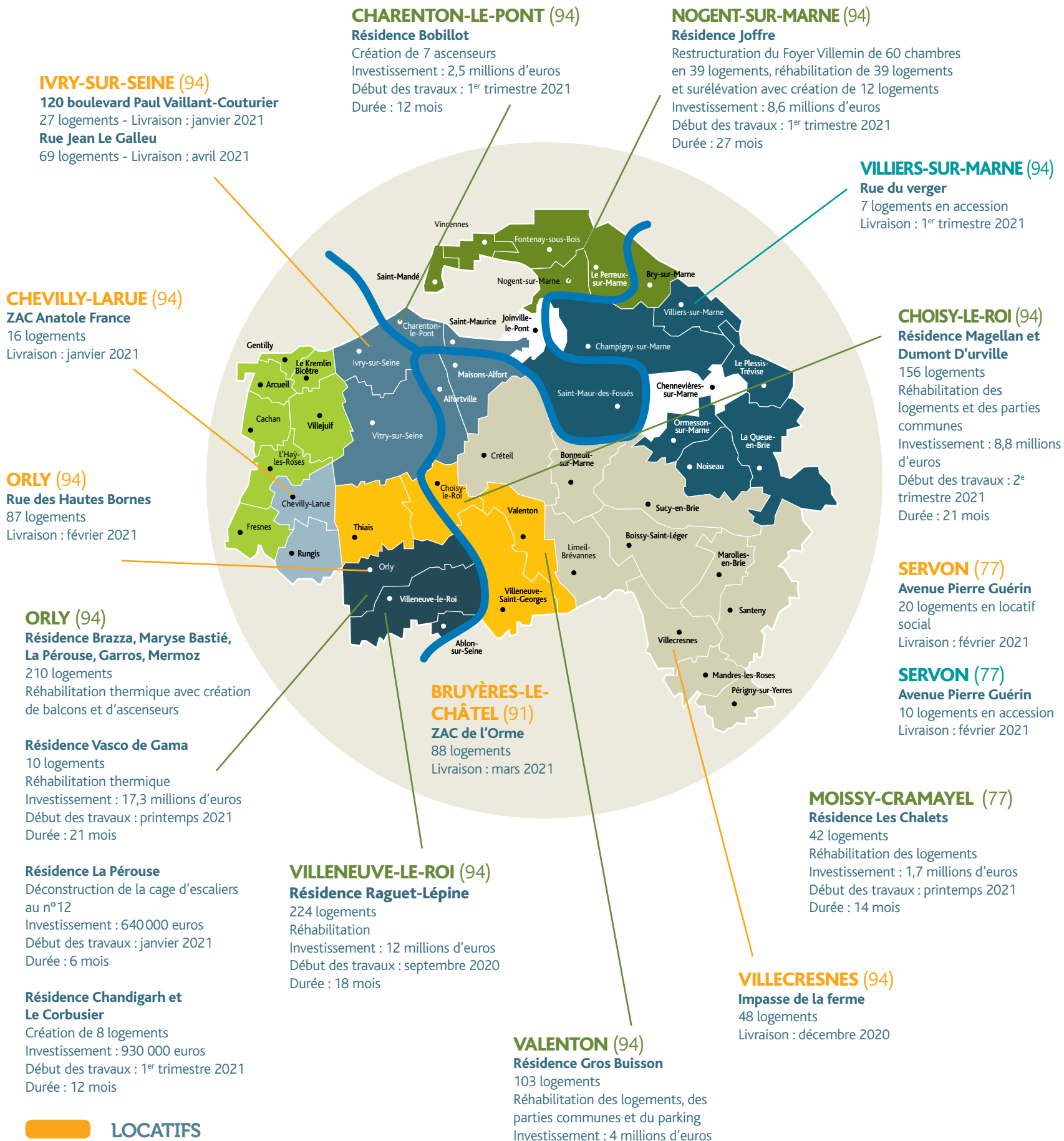
## CONTACTEZ NOUS !

- Par téléphone au 01 55 96 55 00
- À partir du site internet [www.groupevalophis.fr](http://www.groupevalophis.fr)
- depuis votre Espace locataire ou avec l'application mobile Valophis



# QUOI DE NEUF DANS LES RÉSIDENCES :

Valophis est un groupement d'organismes HLM dont la vocation est de proposer des logements de qualité, abordables et adaptés au plus grand nombre. Pour cela, le groupe Valophis construit des logements et rénove son patrimoine en permanence.



- LOCATIFS
- RÉHABILITATIONS
- ACCESSIONS